

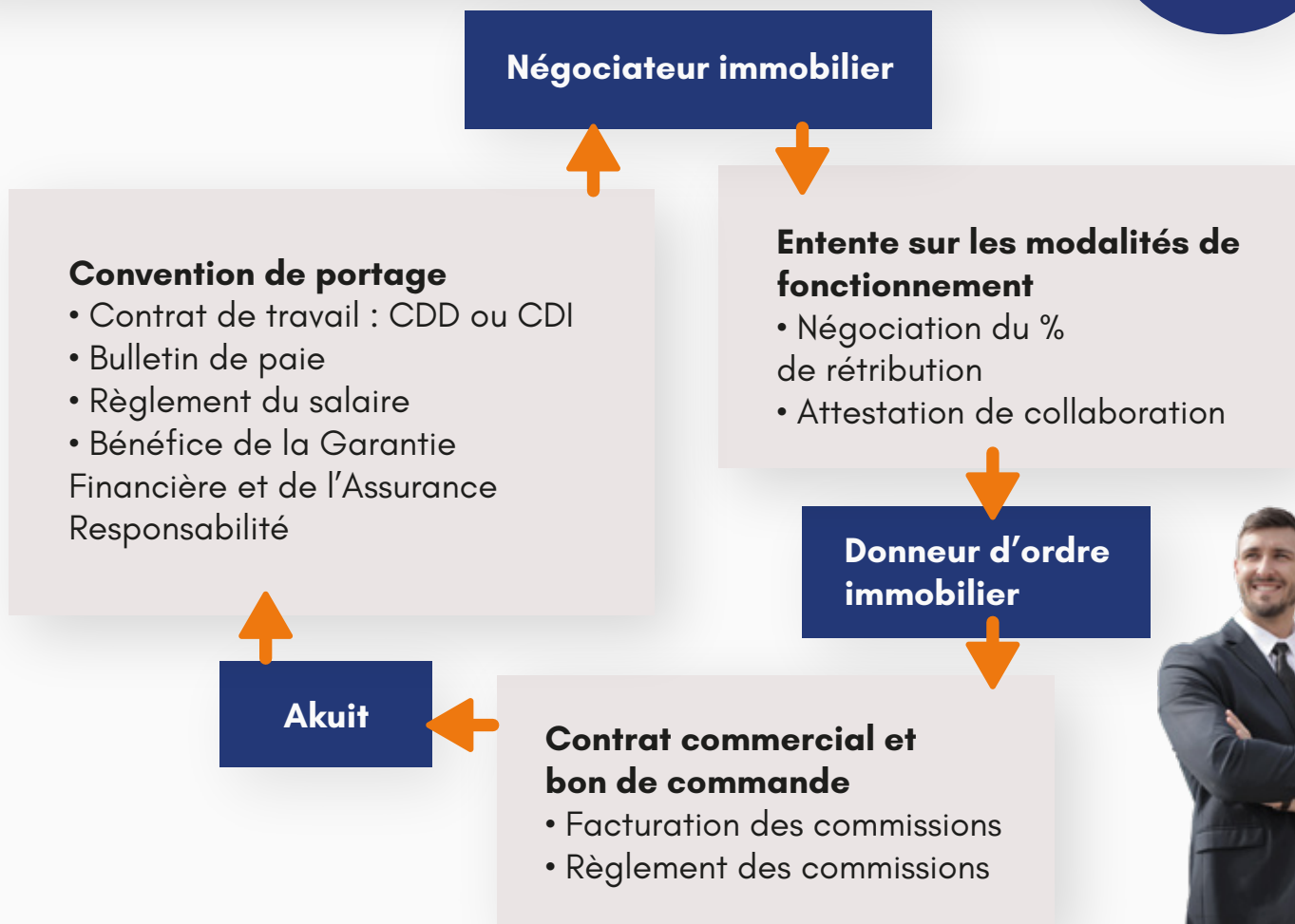


Négociateurs immobiliers indépendants, Akuit transforme vos commissions de vente en salaires

Grâce au **Portage Salarial Immobilier**, vous exercez votre activité de négociation de manière indépendante en étant salarié de l'entreprise de portage salarial. Celle-ci facilite les échanges entre le mandataire que vous êtes et le réseau immobilier.

L'avantage majeur du portage salarial immobilier est d'**assurer la protection de l'indépendant** en lui permettant d'accéder au salariat et à la couverture sociale maladie, chômage, retraite, mutuelle, prévoyance...

Le fonctionnement de la relation tripartite :



Akuit porte de nombreux négociateurs immobiliers sur toute la France depuis 2014.

Affiliée au Groupe PROMAN, 4ème acteur des ressources humaines en France, vous êtes assurés de la pérennité et de la fiabilité de ses prestations.

Vos avantages :



- Pas de **frais d'adhésion** et pas de commissions minimales.
- Des taux de gestion **fixes et ajustés**
- **Un extranet dédié** pour gérer votre activité en ligne
- Un conseiller Akuit **expérimenté en immobilier**
- **Un accompagnement régulier** : webinaires, formations, newsletters ...



CONTACTEZ NOUS !

Akuit - Portage Salarial
Siège social : ZI Saint-Maurice
04100 Manosque
Tél : 04.92.73.46.24
Email : secretariat.manosque@akuit.com



La Garantie Financière est souscrite auprès de AXA et l'assurance RC Professionnelle est opérée par MMA

PEPS
Les Entreprises de Portage Salarial

Akuit est adhérente au PEPS, 1er syndicat professionnel du portage salarial

www.akuit.com

Akuit
Portage Salarial • GROUPE **PROMAN**